



snalc

de l'école au supérieur

► Communiqué de presse

info@snalc.fr - www.snalc.fr - @SNALC_national

UNE REPRISE PLEINE DE TROUS

Le **SNALC** a suivi les annonces faites lors de la conférence de presse de ce soir, suite aux échanges¹ que nous avons eus avec le ministère cet après-midi en tant qu'organisation représentative.

Si le **SNALC** a noté plusieurs évolutions allant dans le sens de ce que nous demandons, parfois depuis octobre dernier, le compte n'y est pas pour assurer une reprise dans les meilleures conditions possibles.

Le renforcement objectif du protocole dans tous les lycées et seulement de façon partielle dans les collèges de 15 départements ainsi que la fermeture généralisée d'une classe dès le premier cas à tous les niveaux correspondent à des évolutions que nous avons demandées. Toutefois, nous constatons que dans les écoles primaires, dans les collèges de la majorité des départements et dans l'ensemble de leurs cantines, nous serons dans des conditions similaires à celles qui ont conduit à la fermeture et au déplacement des vacances de Pâques. Pour le **SNALC**, c'est faire prendre aux personnels, aux élèves et à leurs familles un risque sérieux.

À ce sujet, le **SNALC** ne peut accepter la formule « *nous assumons ce choix* » employée ce soir. Ce sont les personnels de l'Éducation nationale et des collectivités qui assument ce choix, et qui en subiront les éventuelles conséquences, conséquences d'autant plus importantes que nous ne bénéficions d'aucune réelle priorité vaccinale pour les volontaires. Preuve en est que nos dirigeants n' « *assument* » rien du tout.

Enfin, le **SNALC** maintient que l'entêtement concernant notamment le maintien d'un grand oral qui n'est pas correctement préparé est insupportable. Nous sommes des professionnels dotés d'une éthique professionnelle et ne pouvons décemment nous résoudre à envoyer nos élèves passer une épreuve érigée en symbole politique, qui désorganise encore plus notre fin d'année. Nous aborderons ce point dans un cadre intersyndical et, si l'entêtement perdure, proposerons des modalités d'action aux collègues.

Paris, le 22 avril 2021

Contact : Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr, 06 16 72 86 56

¹ Lire aussi le compte rendu du SNALC sur le POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE avec le ministère ce 22 avril : snalc.fr/national/article/6624/